



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le **12 janvier 2026**, à la suite de la séance extraordinaire budget (20h26), en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents les conseillères et conseillers **MANON GAUMOND, CLAIRE MAILHOT, LUCIE RIENDEAU, MARTIN LAVOIE, MATHIEU LYMBURNER ET PATRICK MÉTIVIER.**

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse **MICHELLE CHAMPAGNE.**

Madame **CHRISTINE CHARTIER**, directrice générale par intérim, monsieur **STÉPHANE BROCHU**, directeur de la Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation et trésorier et Me **MARIE-PIER THERRIEN**, greffière adjointe étaient également présents.

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026 À LA SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET (20H26)</p>

	1.	PÉRIODE D'INFORMATION
N.M.	1.1	Période d'information
2026-01-004	2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
N.M.	4.	PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
	7.	RÈGLEMENTS
A.M.	7.1	Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1176-2026 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026
2026-01-005	12.	LEVÉE DE LA SÉANCE

N.M.

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucune.

2026-01-004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **LUCIE RIENDEAU**
APPUYÉ PAR **PATRICK MÉTIVIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 janvier 2026, tel que soumis.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la première période de questions.

A.M.

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1176-2026 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE la mairesse madame Michelle Champagne présente et explique le projet de règlement.

ATTENDU QUE monsieur le conseiller Mathieu Lymburner donne avis et dépose pour adoption lors d'une séance ultérieure le projet de Règlement 1176-2026 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026.

2026-01-005

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **MANON GAUMOND**
APPUYÉ PAR **MARTIN LAVOIE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 20h28.

ADOPTÉE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 19 janvier 2026.

MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE